

Nouvelle campagne de sensibilisation des associations Prévention Routière et Assureurs Prévention

« Les dangers de la rue »



Sommaire

Communiqué de presse	2
Les accidents en ville.....	3
La campagne « Les dangers de la rue ».....	4
L'association Prévention Routière.....	7
Assureurs Prévention.....	8

Communiqué de presse
Paris, le 13 décembre 2010

Nouvelle campagne de sensibilisation des associations Prévention Routière et Assureurs Prévention sur « Les dangers de la rue »



Depuis 2002, la baisse du nombre de victimes de la route a été moins importante en milieu urbain qu'en rase campagne. En ville, cette baisse a surtout concerné les occupants de voitures et beaucoup moins les usagers vulnérables (piétons, cyclomotoristes, motards et cyclistes)¹.

Circuler en ville est complexe et l'apparition de nouvelles formes de mobilité rend d'autant plus nécessaire d'être attentif aux autres lorsque nous nous déplaçons. En 2009, 2/3 des victimes de la route ont été accidentées en milieu urbain et une part importante de ces accidents a eu pour origine une prise d'information insuffisante (« je ne l'ai pas vu... ») et/ou une analyse erronée de la situation (« j'ai cru que... »).



Face à ce constat, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention lancent une nouvelle campagne de sensibilisation sur les dangers de la circulation en ville. La campagne se décline en quatre visuels, chacun représentant une situation à risque mettant en scène deux usagers de la rue (piéton/voiture, poids lourd/vélo, voiture/moto, piéton/vélo). Une statistique vient rappeler l'importance du risque. Elle est placée dans un éclaté de couleur symbolisant l'accident.

L'objectif de cette campagne est d'interpeller les Français sur ces « dangers de la rue » et de donner les bons réflexes qui, s'ils étaient adoptés par tous, éviteraient bon nombre d'accidents, ce que résume la signature : « **Les statistiques, évitons de rentrer dedans** »

La campagne sera visible **dès le 13 décembre 2010** à Paris et dans les grandes villes de Province (Marseille, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Lille...) et dès janvier 2011 sur les balises de l'association Prévention Routière. Elle sera également diffusée en décembre dans les quotidiens *Méto*, *Le Monde*, les magazines *Elle*, *Paris Match*, *Télé 7 Jours* et *Auto Moto*.

Enfin, un dépliant d'information intitulé « **Les bons réflexes en ville** » proposant des conseils pour chacun des quatre scénarios types d'accidents en ville est disponible gratuitement auprès des 101 comités départementaux de l'association Prévention Routière et en téléchargement sur les sites Internet des partenaires : www.preventionroutiere.asso.fr et www.assureurs-prevention.fr.



Contacts presse

Association Prévention Routière
Thomas Le Quellec
Tél. : 01 44 15 27 79/06 38 83 11 25
t.lequellec@preventionroutiere.asso.fr

Assureurs Prévention
Benoît Danton
Tél. : 01 42 47 93 80/06 48 24 77 81
b.danton@ffsa.fr

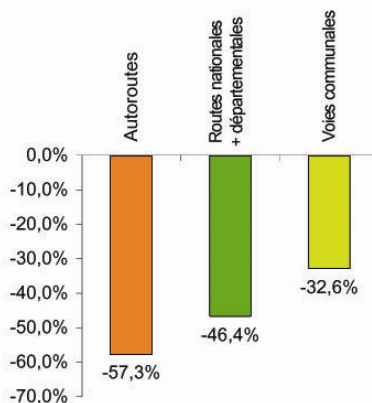
¹ Entre 2002 et 2009, la baisse des victimes d'accidents en milieu urbain a été de 50 % pour les occupants de voitures, mais seulement de 27 % pour les piétons, 24 % pour les cyclomotoristes, 12 % pour les motards et 6 % pour les cyclistes. Ces chiffres s'expliquent en partie par une augmentation de la pratique du vélo et des deux-roues motorisés en ville.

Les accidents en ville

Aujourd'hui, 66 % des victimes de la route sont accidentées en milieu urbain (30 % des tués et 67 % des blessés). Ces accidents sont moins graves mais beaucoup plus nombreux que ceux se produisant en rase campagne. Depuis 2002, le nombre de victimes baisse moins vite en milieu urbain qu'en rase campagne.

2002/2009 : évolution du nombre de tués par type de réseau²

Entre 2002 et 2009, le nombre de tués a chuté de 57 % sur les autoroutes, 46 % sur les routes nationales et départementales et « seulement » 33 % sur les voies communales.



2002/2009 : évolution du nombre de victimes par catégorie d'usagers³

En milieu urbain, alors que la baisse des victimes d'accidents est de 50 % pour les occupants de voitures, elle est de 27 % pour les piétons, 24 % pour les cyclomotoristes, 12 % pour les motards et 6 % pour les cyclistes. Ces chiffres s'expliquent en partie par l'apparition de nouvelles formes de mobilité urbaine. En effet, scooters et motos sont devenus une composante essentielle des déplacements motorisés en ville. Entre 2002 et 2009, le parc circulant des motocyclistes a augmenté de 33%. Même constatation pour les déplacements cyclistes, dopés par des politiques locales favorisant les mobilités plus respectueuses de l'environnement, et par le succès des vélos en libre service (VLS).

Victimes d'accidents en ville	Pourcentage de baisse entre 2002 et 2009
Piétons	27 %
Cyclistes	6 %
Cyclomotoristes	24 %
Motocyclistes	12 %
Usagers voiture	50 %

En rase campagne, pour la même période, les baisses sont de 56 % pour les occupants de voitures, de 41 % pour les piétons, 34 % pour les cyclomotoristes, 14 % pour les motards et 32 % pour les cyclistes.

Les scénarios-types d'accidents en milieu urbain

L'apparition de nouvelles formes de mobilité et la volonté d'équilibrer le partage de la rue ont complexifié l'environnement de la circulation (création de zones et de voies spécialisées, diversification des usagers). Cet environnement complexe est continuellement changeant. A tout instant, celui qui se déplace doit y puiser des informations pertinentes et les analyser correctement pour prendre les décisions qui vont assurer sa sécurité, et celle des autres.

Les études⁴ montrent l'importance de ces phases de prise d'information et d'analyse :

- 33 % des accidents ont pour origine une prise d'information insuffisante. C'est le classique « je ne l'ai pas vu... »
- 40 % des accidents sont dus à une analyse erronée de la situation soit dans le diagnostic de la situation, soit dans le pronostic. Là, c'est le classique : « j'ai cru que... »

² Source : ONISR, fichier des accidents

³ Source : ONISR, fichier des accidents

⁴ Rapport inrets n° 218 - juin 1997 - Scénarios-types de production de « l'erreur humaine » dans l'accident de la route - Pierre Van Eslande, Lydie Alberton.



La campagne

Cette nouvelle campagne des associations Prévention Routière et Assureurs Prévention sur les dangers de la circulation en ville a pour objectif d'interpeller les Français sur ces « dangers de la rue » et de donner, pour chacun d'entre eux, les bons réflexes qui, s'ils étaient adoptés par tous, éviteraient bon nombre d'accidents.

La campagne se décline en quatre visuels qui chacun représente une situation à l'origine d'un nombre important d'accidents en milieu urbain. Une statistique en lien avec la situation vient compléter le slogan : « **Les statistiques, évitons de rentrer dedans** »

Cache à la visibilité (piéton/voiture) : « 25% des piétons accidentés étaient masqués avant de traverser »



Un véhicule circule en agglomération dans une rue principale large. Hors intersection, un piéton s'apprête à traverser la chaussée. Avant de descendre sur la chaussée, le piéton est entièrement masqué à la vue du conducteur par un véhicule en stationnement, à l'arrêt ou manœuvrant. Il peut être aussi caché par un arbre ou un panneau publicitaire. Le piéton ne voit pas le véhicule et engage sa traversée alors que le véhicule est proche. Le conducteur ne détecte pas le piéton, ou très tardivement. Le conducteur freine trop tard ou n'a pas le temps d'effectuer une manœuvre d'urgence.

Angle mort et tourne à droite (poids lourds/vélo) : « 40% des cyclistes accidentés par un poids lourds se trouvaient dans l'angle mort »



A l'approche d'une intersection, un véhicule à gros gabarit (autocar, bus de ville, véhicule de ramassage des ordures ménagères, camion de livraison...) s'approche à vitesse lente d'une intersection et s'apprête à tourner à droite. Un cycliste le suit à l'arrière droit, ne perçoit pas que le poids-lourd veut tourner à droite, s'engage dans l'espace libre entre le trottoir et le poids-lourd et remonte vers l'avant du véhicule. A cet endroit, il se trouve dans l'angle mort des rétroviseurs et ne peut plus être perçu par le conducteur qui, s'il n'a pas pris la précaution de regarder dans son

rétroviseur quelques instants auparavant, ignore qu'un cycliste est à côté de lui. Lorsqu'il entame sa manœuvre de tourne à droite, le cycliste surpris percute le poids-lourd ou, pire, se trouve coincé contre la bordure du trottoir et est écrasé par les roues arrière du poids-lourd.

Tourne à gauche et remonte file (voiture/moto) : « 10% des motards accidentés le sont par un véhicule tournant à gauche »



A l'approche d'une intersection un deux-roues motorisé (cyclomoteur, scooter ou moto) remonte une file de véhicule, à l'arrêt ou au ralenti, par la gauche. Juste avant que le deux-roues motorisé arrive à sa hauteur, un véhicule amorce un changement de direction à gauche. Le conducteur n'a pas vu dans son rétroviseur le deux-roues motorisé qui dépassait et a oublié de mettre son clignotant ou l'a fait tardivement. Le conducteur du deux-roues motorisé n'a pas ralenti à l'approche de l'intersection et n'a pas perçu la manœuvre du véhicule. Quand il s'en rend compte il est trop près

pour s'arrêter dans l'espace disponible et il n'a pas le temps de faire un évitement d'autant qu'il n'a le plus souvent jamais été formé à cette technique (contre braquage).

Double-sens cycliste (piéton/vélo) : « 50% de visibilité en moins quand on ne regarde que d'un côté en traversant »



Depuis le 1er juillet 2010, les municipalités ont la possibilité d'autoriser dans certaines rues (zones 30, zones de rencontres) le double sens cyclable pour permettre aux cyclistes des trajets plus courts leur évitant d'emprunter des axes à grande circulation. Dans une rue à sens unique, un double sens cyclable vient d'être mis place. Un piéton s'apprête à traverser cette rue qui se trouve sur son itinéraire habituel. Comme il le fait depuis toujours, il ne regarde que du côté d'où viennent les voitures sans prendre d'informations de l'autre côté. Ne voyant pas de voiture arriver, il descend

sur la chaussée alors qu'un cycliste qu'il n'a pas vu arrive quasiment à sa hauteur.

Le plan média

La campagne se décline en affichage dès le **13 décembre 2010** à Paris et dans les grandes villes de Province (Marseille, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Lille...), puis à partir de janvier 2011 sur le réseau de balises de l'association Prévention Routière.

Un volet presse est prévu dans *Métro*, *Le Monde*, *Elle*, *Paris Match*, *Télé 7 Jours* et *Auto Moto*, ainsi qu'un relais de la campagne par les comités départementaux de l'association Prévention Routière, les collectivités territoriales et les entreprises partenaires.

Le dépliant « Les bons réflexes en ville »

Un dépliant d'information intitulé « **Les bons réflexes en ville** » proposant des conseils pour chacun des quatre scénarios types d'accidents en ville est disponible gratuitement sur demande auprès des 101 comités départementaux de l'association Prévention Routière et en téléchargement sur les sites Internet des partenaires :

www.preventionroutiere.asso.fr et www.assureurs-prevention.fr



Fiche technique

Nom de la campagne	Les dangers de la rue
Annonceur	Association Prévention Routière / Assureurs Prévention
Agence	BDDP Unlimited
Média	Affichage / presse / web / édition
Date de la campagne	13 décembre 2010
Directeur de création	Olivier Moine
Production Print	Marie d'Ovidio
Achat d'art	Marie Ferrara, Elise Kubler
Directeur Artistique	David Derouet, Thomas Jouffrit
Concepteur Rédacteur	Emmanuel de Dieuleveult
Photographe	Benoît Mauduech
Responsables Annonceur	Jean-Yves Salaün, Macha Obradovic, Paul Barré pour l'association Prévention Routière Stéphane Pénét, Benoît Danton, Ludivine Daniel pour l'association Assureurs Prévention
Responsables Agence	Marco de la Fuente, Léopold Debleme, Ann-Sibel Kaci



L'association Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 300 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année de séances d'éducation routière. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux moniteurs d'éducation routière et organise des stages pour les former (plus de 500 moniteurs d'éducation routière formés en 2008).

32 000 conducteurs participent chaque année à des stages de sensibilisation organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

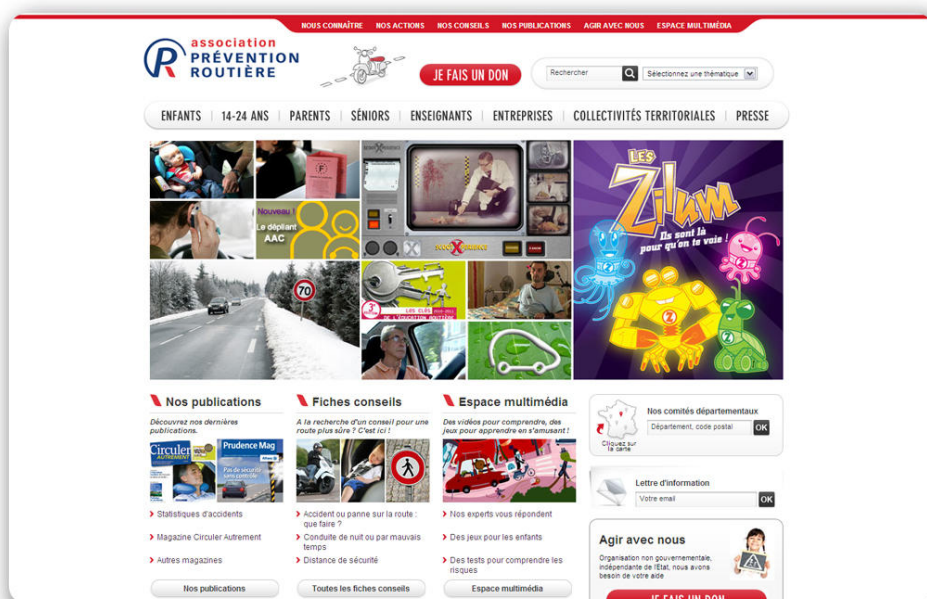
L'association Prévention Routière organise également des stages de réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors volontaires. Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

130 000 adhérents et donateurs, dont 15 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

101 comités départementaux relayent sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr



Assureurs Prévention

L'association Assureurs Prévention traduit la volonté des professionnels de l'assurance d'avoir une politique de prévention et de sensibilisation forte et transversale en direction des Français. Elle agit dans tous les domaines de la prévention : route, santé, accidents de la vie courante, ...

C'est pourquoi Assureurs Prévention est aujourd'hui le principal partenaire de l'Association Prévention Routière, avec qui elle mène de nombreuses actions d'éducation et de sensibilisation dans le domaine de la route. L'association est également présente aux côtés d'autres acteurs de la prévention routière, de la prévention santé, de la prévention des accidents de la vie courante.

Grâce au site www.assureurs-prevention.fr, chacun est à même de s'informer sur les risques qu'il peut rencontrer dans sa vie quotidienne : vidéos, témoignages, dossiers pour s'informer ou combattre les idées reçues...



ASSUREURS PRÉVENTION
L'assurance d'une vie plus sûre

Vos suggestions | S'abonner

Sur la route | **A la maison** | **Santé & Forme**

En voiture | A moto | A cyclo | A vélo, à pied... | Habitat | Vie quotidienne | Maladie | Hygiène de vie | Nutrition

Sécurité des enfants piétons : le rôle des parents est capital

Chaque année, 3 000 piétons de moins de 15 ans sont victimes d'un accident de la circulation, une vingtaine perd la vie. Face aux dangers de la route, la sécurité des enfants est une priorité, son éducation routière doit commencer le plus tôt possible. Les ...

[Tout le dossier](#)

Cylo : le contrat de conduite pare... | Les troubles musculo- | La prévention par la vaccination | Les accidents vie couran...

Etudes

Les français, le réveil et l'alcool au volant - 2009
Ce sondage réalisé pour Assureurs Prévention et l'association Prévention Routière...

Les dossiers les plus consultés

Les détecteurs de fumée obligatoires dans tous les lieux d'habitation à l'horizon 2015
Dangers du soleil : comment se protéger ?
Santé et conduite : la prévention est

Tapez ici votre recherche

accident circulation | accident vitesse
accident voiture | activité physique
alimentation | catastrophes naturelles
code de la route | deux-roues | fatigue
manger équilibré | problème de sommeil
réglementation | risques d'accidents

C'est vous qui le dites

Susanne, 59 ans
"À l'âge de 34 ans, j'avais derrière moi 21 ans de tabagisme. Mère de deux enfants de respectivement 5 et 11 ans, je précise que je n'ai jamais fumé pendant mes gros..."
Racontez-nous

Renouveau, 39 ans, père de famille
"Le week-end passé, j'ai failli faire basculer la vie d'autrui, celle de ma famille et la mienne à cause de mon comportement inconscient. Il m'arrive régulièrement..."
Racontez-nous

Tous les témoignages